Info

Jeudi en plénière

Des droits minimums pour les passagers, des permis européens pour les conducteurs de train : ce sont les innovations du 3ème paquet ferroviaire, adopté en plénière ce jeudi. Dès 2010, les réseaux ferrés nationaux seront ouverts à la concurrence pour le transport de passagers internationaux. Les députés ont aussi condamné les peines de mort prononcées en Lybie contre les infirmières bulgares, avant d'appeler à un meilleur contrôle du commerce des armes et de discuter de sécurité routière.

Les députés européens n'ont cependant pas fixé de date pour la libéralisation du transport ferroviaire national. La Commission des Transports souhaitait une ouverture à la concurrence dès 2017, mais elle n'a pas reçu le soutien de suffisamment de députés en plénière.

Des droits minimum pour les passagers des trains

« *Les passagers des trains ordinaires ne doivent pas être laissés seuls dans le froid* » : c'est par cette formule que le Parlement justifie l'extension des droits et obligations des passagers effectuant des trajets internationaux en train, aux passagers du trafic ferroviaire national. Une extension que les Etats-membres représentés au sein du Conseil ne voyaient pas d'un bon oeil.

Parmi les droits minimum prévus dans le rapport de Dirk Sterckx (ALDE, Belgique) figurent :

- l'information des passagers
- la responsabilité de la compagnie en cas de décès ou de blessures
- l'assistance aux personnes à mobilité réduite

Les députés ont soutenu un système de dédommagement en cas de retards, et ont insisté sur l'accessibilité des trains, comme l'explique le rapporteur : « *les services ferroviaires devraient être accessibles à tous ! Nous voulons encourager les gens à utiliser les trains pour profiter de la diversité européenne ! ».* Dans le futur, tous les trains devront disposer d'un espace dédié aux poussettes, vélos et autres équipements sportifs.

Les conducteurs de train font, eux, l'objet d'un débat entre le Conseil et le Parlement : ce dernier vient de voter pour étendre la nécessité d'un « certificat », non seulement aux conducteurs, mais aussi aux "*autres personnels de bord assurant des tâches de sécurité sur le réseau ferroviaire*", qui devront remplir des conditions minimales en matière de condition physique, de formation de base et de compétences professionnelles générales.

Ce 3ème paquet ferroviaire devrait maintenant entrer en « conciliation », pour que le Parlement et le Conseil trouve un compromis.

Condamnation des peines de morts pour les infirmières bulgares

Service de presse
Direction des médias
Directeur - Porte-parole : Jaume DUCH GUILLOT

Accusés d'avoir inoculé le virus du sida à des centaines d'enfants de l'hôpital dans lequel ils travaillaient, cinq infirmières bulgares et un médecin palestinien ont été condamnés à mort par la Cour Criminelle Libyenne. Une condamnation fortement réprouvée par les députés dans une résolution qui *« dit sa totale solidarité avec les victimes de l'épidémie de HIV/sida à Benghazi* », mais qui appelle les autorités libyennes à revoir le procès et annuler la sentence. Les députés ont répété leur opposition radicale à la peine de mort.

Un contrôle plus strict du commerce des armes

Les Etats membres devraient « *prêter une attention constante à la situation des droits de l'homme dans les pays vers lesquels ils transfèrent des armes* » et s'accorder « *sur une liste de pays impliqués dans des conflits armés, vers lesquels les exportations d'armements sont interdites en principe* » : tel est l'appel des députés aux gouvernements exportateurs d'armes, lancé dans le rapport adopté hier du député Vert espagnol, Raül Romeva. Ce rapport propose en particulier que le Code de Conduite de l'UE en matière d'exportations d'armes (qui existe depuis 1998) devienne juridiquement contraignant.

Les députés européens souhaitent que l'embargo sur les armes imposé à la Chine ne soit pas levé, « *tant qu'il n'existe pas d'amélioration claire et durable de la situation en ce qui concerne les droits de l'homme et les libertés sociales et politiques dans le pays* ». Ils demandent également que l'UE s'engage plus fortement encore en faveur d'un Traite international sur le commerce des armements.

Avec les Etats-Unis et la Chine, l'Union Européenne est un des plus gros exportateurs d'armes au monde.

Réduire de 20 000 par an le nombre de tués sur les routes

Chaque année, 40 000 personnes sont tuées sur les routes européennes. Un nombre tragiquement élevé, que le « Programme d'action pour la sécurité routière » entend réduire de moitié d'ici à 2010. Mais des efforts doivent encore être faits, selon les députés. Le rapport adopté hier appelle au renforcement de l'actuelle législation et fait plusieurs propositions :

- un taux zéro d'alcool pour les nouveaux conducteurs
- l'harmonisation des signaux routiers en Europe
- la promotion des nouvelles technologies comme les rappels sonores pour la ceinture de sécurité, les verrous anti-alcools et les régulateurs de vitesse ou aides au freinage d'urgence par exemple.

Promouvoir l'égalité des genres au Parlement

En 1979, on comptait 17,5% de députés européennes. Les femmes représentent, aujourd'hui, 30,45% du total des députés européens. Un rapport, adopté hier, de la députée slovaque Anna Zaborska, est consacré à « l'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes » au sein du Parlement. Il propose de mettre en place une stratégie pour promouvoir l'égalité des genres, dans l'administration notamment, puisque l'institution manque de femmes aux postes à responsabilités. Il propose également de :

- former un/e fonctionnaire à cette thématique dans chaque commission ;
- fournir des données et des statistiques aux commissions ;
- allouer des ressources budgétaires à ce thème.

Pour plus d'informations sur l'un des sujets débattus, cliquez sur les liens ci-dessous.